



« Boycott des produits des colonies » - Fiche n° 1 : quels produits ?

Beaucoup de produits sont fabriqués dans les colonies (cf liste en PJ- annexe 1), mais se prêtent mal aux actions de boycott ciblé : parce qu'on les trouve peu ou pas en France, et/ou parce que ce ne sont pas des produits de grande consommation. Ils ne permettent donc pas d'atteindre l'objectif, qui est avant tout d'abord de rendre visible l'action de boycott et d'en faire un moyen de sensibilisation de l'opinion publique.

Un produit est considéré comme « produit des colonies », dans deux cas de figure :

- Le produit en vente dans le magasin ciblé en France, est produit dans une unité de production localisée dans une colonie en Cisjordanie : c'est le cas de Soda Club (Mishor Adumim) et de la ligne de produits AHAVA (Mizpe Shalem).
- Le produit en vente dans le magasin ciblé en France, est commercialisé par une entreprise qui fabrique ou achète cette catégorie de produits dans des colonies en Cisjordanie : c'est le cas d'Agrexco qui est l'exportateur de l'essentiel des productions agricoles de la vallée du Jourdain.

Dans le tableau ci-dessous les caractéristiques des produits aujourd'hui bien identifiés :

Produit / société	informations	Pièces jointes
Soda Club Ou Soda Stream (nouvelle appellation)	<p>La carafe à gazéifier Soda Club est fabriquée dans l'usine de Mishor Adumim. Elle est commercialisée en France par OPM (importateur et distributeur exclusif) qui indique « importer des produits d'Israël et de Cisjordanie ». OPM France est basée à Nantes</p> <p>Elle est distribuée dans de nombreuses enseignes (3000 points de vente dixit OPM, 1901 sur son site): Darty, Carrefour, Leclerc.....Le lien pour trouver les points de vente : http://www.soda-club-france.com/nous_trouver.php</p> <p>Ce produit est emblématique, en raison de « l'arrêt Brita » de la Cour européenne de justice du 25 février 2010, qui précise que ce produit, fabriqué « en dehors d'Israël » ne rentre pas dans le champ de l'accord d'association</p> <p><i>Le GL AFPS « référent » est le GL Paris centre</i></p>	<p>Annexe2 :</p> <p>Fiche du produit</p> <p>argumentaire</p> <p>Photo de l'usine + carte</p> <p>Courrier à et lettre de OPM</p> <p>Tract</p>

Ahava	<p>Produits de « soins de la peau de la Mer Morte » fabriqués à Mizpe Shalem (en Cisjordanie, le long de la mer Morte, 9km à l'intérieur de la ligne verte)</p> <p>http://www.ahava.com/?CategoryID=190&ArticleID=188</p> <p>Distribution dans les magasins Sephora ; pour voir la liste des produits :</p> <p>http://www.sephora.fr/browse/brand_hierarchy.jhtml?brandId=AHAVA&_requestid=97900</p> <p><i>Le GL « référent » est le GL Kremlin Bicêtre</i></p>	<p>Annexe 3 :</p> <p>Fiche des produits</p> <p>Localisation/carte</p> <p>Infos sur Mizpe Shalem</p> <p>Courrier à Sephora ?</p>
<p>Agrexco</p> <p>Fruits et légumes</p> <p>Marques : Carmel,</p>	<p>Les produits visés sont principalement ceux produits dans la vallée du Jourdain : fruits (dattes, figues, citrons...) et légumes (melons, pastèques, poivrons, oignons, tomates, patates douces...)</p> <p>Colonies de Mehola, Arjaman, Ro'i, Mizpe Shalem...</p> <p>http://www.agrexco.co.il/en/home.asp</p> <p>Ils sont étiquetés ou vendus sous les marques : Agrexco, Carmel, et on peut les trouver dans l'ensemble des circuits de la grande distribution en France - Carrefour, Auchan...- et la distribution de proximité</p> <p><i>Le GL « référent » est le GL de Montpellier</i></p>	<p>Annexe 4 :</p> <p>Fiches produits (avec date de production)</p> <p>Photos de sites de la vallée du Jourdain</p> <p>Courrier Agrexco et réponse</p> <p>Tracts</p>

D'autres produits et marques sont souvent citées, notamment Teva : ce groupe pharmaceutique israélien très important (1^{ère} société israélienne en chiffre d'affaires) est leader mondial des génériques avec 19% du marché mondial. Il est basé à Petah Tikvah en Israël au nord est de Tel Aviv : il produit et commercialise des médicaments génériques sous les noms Teva mais aussi Ivax et Ratiopharm bien diffusés en France. Il semble qu'il y ait peu d'usines en Israël (une en France) et en tous cas pas d'unité trouvée en Territoire Occupé. A noter que 20% du CA du groupe est réalisé par 2 médicaments, innovants et uniques, dans le traitement de la Sclérose en plaques et de la Maladie de Parkinson

A ce stade d'informations, il semble difficile de boycotter les produits Teva .